



Charte d'engagement

La Région Bretagne et l'Agefiph accompagnent les organismes de formation souhaitant s'investir dans une démarche de progrès afin d'améliorer l'accès à leurs formations pour les personnes en situation de handicap.

○ La loi du 11 février 2005 fait de la participation sociale, de l'inclusion et de l'accessibilité de véritables enjeux citoyens permettant de garantir l'égalité des chances.

Adhérer à cette charte, c'est signifier la volonté de s'engager dans un processus d'amélioration continue afin de proposer aux stagiaires en situation de handicap un parcours de formation de qualité, accessible et adapté à leurs éventuels besoins.



POUR ALLER PLUS LOIN...

BENEFICES DE LA DEMARCHE POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

- L'accès aux formations professionnelles de droit commun, dans un environnement « handi-accueillant »
- → La prise en compte de leurs spécificités depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation
- Une meilleure inclusion sociale et une réelle égalité des chances

BENEFICES DE LA DEMARCHE POUR LES STRUCTURES DE FORMATION

- Un engagement dans la qualité de l'accueil du public et des formations dispensées, pour le public en situation de handicap et pour tous-ttes et la reconnaissance de ces actions
- L'appui-conseil de l'équipe RHF pour améliorer l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap et professionnaliser ses personnels
- L'accès au Réseau des Référénts Handicap

Votre adhésion

Je soussigné·e, responsable légal du site de formation.....

déclare avoir pris connaissance de la présente charte ainsi que des engagements concernant mon établissement, et y adhère.

Fait à

Signature de la direction

Le

Civilité :

Madame

Téléphone :

Monsieur

Mail :

Nom, prénom :

Identification du·de la référent·e handicap

Personne identifiée comme référent handicap

Fait à

Signature du·de la référent·e
handicap

Le

Civilité :

Madame

Téléphone :

Monsieur

Mail :

Nom, prénom :

Champ réservé aux interlocuteurs RHF

Signature de la charte par la direction

Identification d'un référent handicap